

Situation professionnelle au 1er décembre 2018
Promotion: Licence Professionnelle 2015-2016

MENTION

RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS

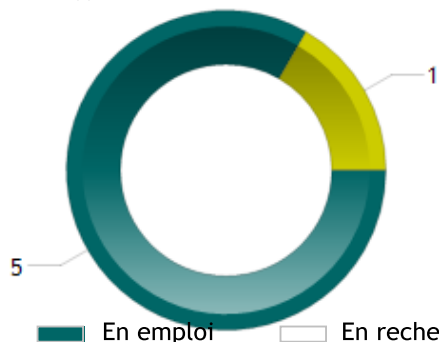
SPÉCIALITÉ

CONCEPTION ET REALISATION DE SERVICES ET PRODUITS MULTIMEDIA

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

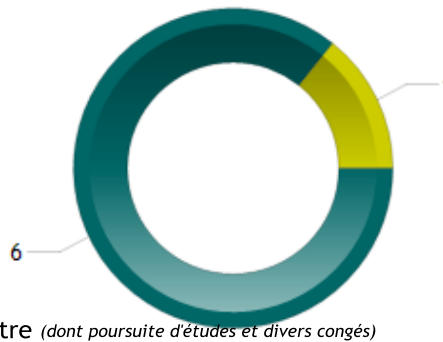
Situation professionnelle au 1er décembre 2017,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 6



Situation professionnelle au 1er décembre 2018,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 7



Taux d'insertion
à 18 mois : 100%
à 30 mois : 100%

■ En emploi □ En recherche d'emploi ■ Autre (dont poursuite d'études et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

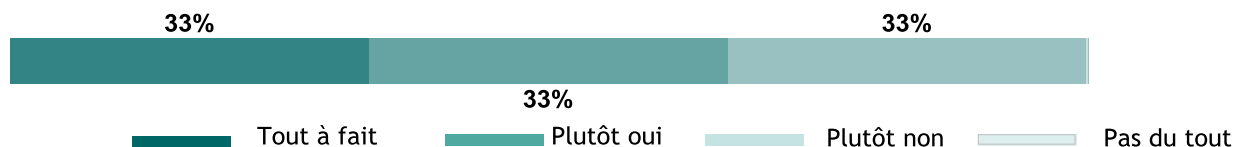
-Apprenti Ingénieur En Informatique Multimédia Et Réseaux
-Assistant Chef De Projet
-Développeur Multimédia

-Formateur Développeur Web Et Web Mobile
-Graphiste / Intégrateur Web
-Représentant Des Ventes

— SATISFACTION —

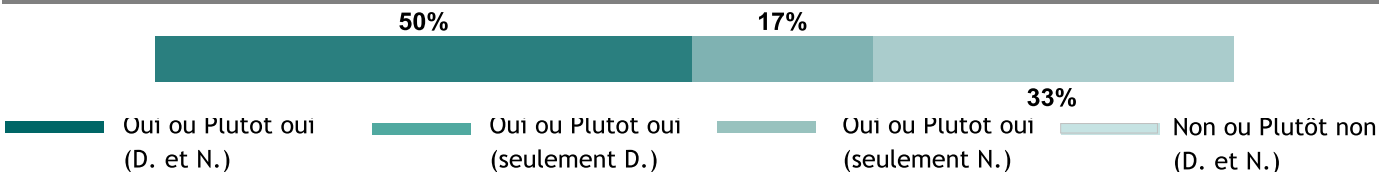
Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 6



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 6



— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 6

Annonce dans la presse 17 %
Cabinets de recrutement 17 %
Candidature spontanée 17 %

Relations (personnelles ou professionnelles) 17 %
Sites Web dédiés à l'emploi 17 %
Suite à un stage 17 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 4



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 7



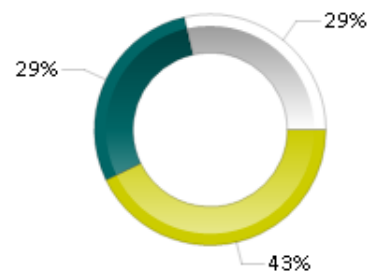
EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable Emploi non stable

Statut

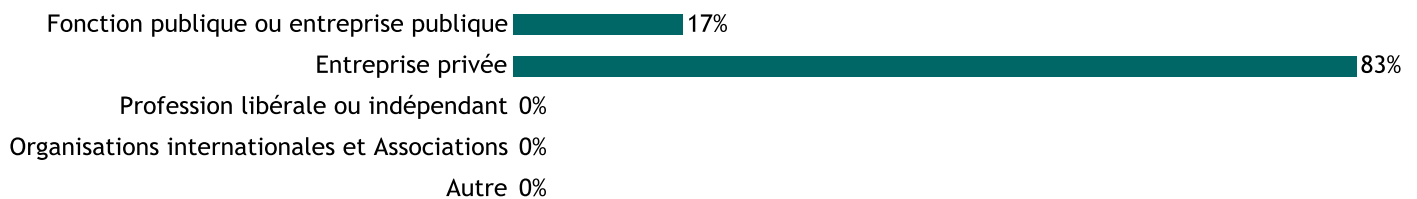
Nombre de réponse(s) : 7



Cadre Technicien Employé

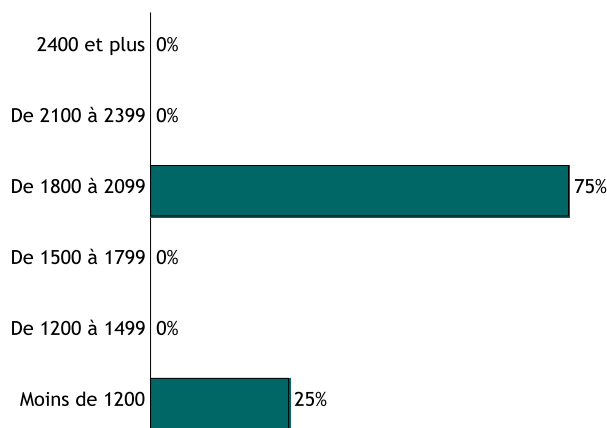
Employeur

Nombre de réponse(s) : 6



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 4



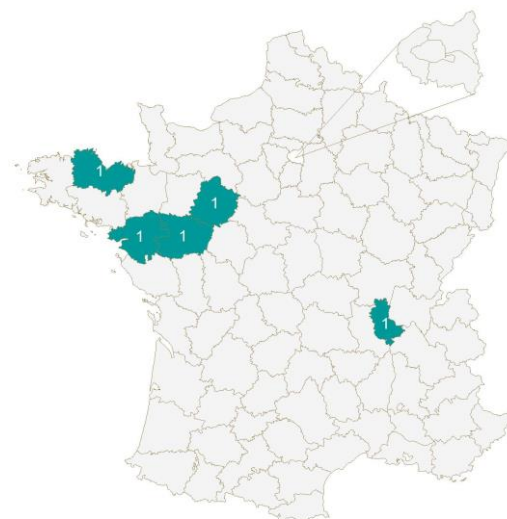
Salaire médian : 1876 euros

Salaire moyen : 1690 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 6



Emplois à l'étranger: 1